

**Adoption des capacités d'accueil des Licences
et Licences Professionnelles de la F2SMH pour
2022-2023**

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 novembre 2021**

Délibération 2021/11/CFVU – 138

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

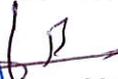
Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers adoptent les capacités d'accueil des Licences et Licences Professionnelles de la Faculté des Sciences du Sport et du Mouvement Humain pour 2022-2023.

Toulouse, le 09 novembre 2021



Le Président


Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 21

Nombre de voix favorables : 20
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstention : 1
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0

CAPACITES LICENCES PROFESSIONNELLES F2SMH-ECANDIDAT 2022-23

LICENCES PROFESSIONNELLES	CAPACITES 2021/22	CAPACITES 2022/23
FACULTE DES SCIENCES DU SPORT ET DU MOUVEMENT HUMAIN		
METIERS DE LA FORME parcours CONSEIL ET SUIVI PERSONNALISÉ EN ACTIVITÉS PHYSIQUES DE DÉVELOPPEMENT ET D'ENTRETIEN	20	20
SANTÉ, VIEILLISSEMENT ET ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES	20	20

Capacités d'accueil – Parcoursup

Université Paul Sabatier

Faculté des Sciences du Sport et du Mouvement Humain

LICENCE	Places proposées	LAS (2021)	Places proposées	LAS (2022)
	2021		2022	
STAPS	482	36	446	72
PASS Option STAPS	36	-	PASS Option STAPS	-
BPIEPS	18	-		16
DEUST Métiers de la forme	28	-	28	-

Approuvé par la CFVU 09 novembre 2021